



FREDON
FRANCE

BILAN D'ACTIVITÉ TRIANNUEL **de l'Observatoire des ambrosies** **2017 - 2020**



Observatoire des ambrosies
FREDON France
11 rue Lacaze - 75014 Paris
www.ambrosie.info

édito...



Créé en 2011 dans le cadre de la mise en place du deuxième plan national santé-environnement, par les ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture et de l'Environnement, l'Observatoire des ambrosies a été piloté à l'origine par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

Depuis 2017, les missions de l'Observatoire des ambrosies (OA) sont assurées par FREDON France dans le cadre d'une convention triennale signée en juin 2017 avec la Direction générale de la santé (DGS). L'année 2019 marque donc la fin de ce cycle de trois ans et à cette occasion, la DGS a souhaité la publication d'un bilan d'activité de l'OA depuis 2017.

Durant ces trois années, l'Observatoire des ambrosies a poursuivi ses actions de valorisation et de diffusion des connaissances scientifiques relatives aux ambrosies et à leur impact sur les milieux, notamment agricoles avec des pertes de rendement, et sur la santé humaine : 600 000 personnes ayant consommé des soins en lien avec l'allergie au pollen d'ambrosies en région Auvergne-Rhône-Alpes (soit 10% de la population) pour un coût de santé annuel de plus de 40 millions d'euros. L'OA a également mené des actions d'information et de communication à l'attention du grand public et des professionnels notamment agricoles, afin de mener un plaidoyer visant la surveillance et la lutte contre ces espèces. Il a par ailleurs mené des actions de formation du jeune public et de formateurs et a pleinement contribué à la valorisation de la Journée internationale des ambrosies, pendant laquelle 79 événements de terrain ont été organisés en 2019. Enfin, il a créé, avec l'aide de son comité technique composé d'une trentaine de membres du monde de la santé, de l'agriculture ou encore de l'environnement de nombreux documents d'aide à la reconnaissance de la plante, de valorisation des moyens de lutte existants et a participé activement à la création des outils pédagogiques Capt'ain Allergo.

Par ailleurs, les trois dernières années ont été celles de la mise en place d'une réglementation visant à lutter contre les ambrosies, avec notamment la publication le 26 avril 2017 d'un arrêté et d'un décret relatifs à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé humaine. Ces textes ont conduit à la mise en place de mesures de communication, de prévention, de surveillance et de lutte contre trois ambrosies, à différentes échelles. Ainsi, plus de 40 départements ont pris un arrêté de lutte contre l'ambrosie et ont mis en place un plan d'actions. Ces actions étant déployées grâce à la mobilisation des référents communaux, dont le nombre augmente d'année en année, pour atteindre plus de 7000 fin 2019. L'ensemble des acteurs locaux s'appuient sur l'aide du réseau FREDON, sur les documents à destination des référents ambrosie et sur le vademecum d'aide à l'élaboration d'un plan de lutte départementale, réalisés et édités par l'Observatoire des ambrosies. Ces documents étant des outils indispensables pour que les collectivités puissent décliner les mesures de prévention et de lutte contre ces espèces.

La prochaine convention triennale 2020 - 2022 avec l'Observatoire des ambrosies doit permettre, via des actions d'information et de prévention de faire face à de nouveaux défis, comme par exemple le développement de la plante dans des terrains viticoles, comme démontré par l'Observatoire dans son « recueil d'expériences de gestion en contexte agricole des espèces du genre *Ambrosia* présentes en France » de 2019. Par ailleurs, cette convention devrait permettre de positionner l'Observatoire sur d'autres espèces nuisibles à la santé humaine, telles que les chenilles processionnaires du pin ou du chêne.

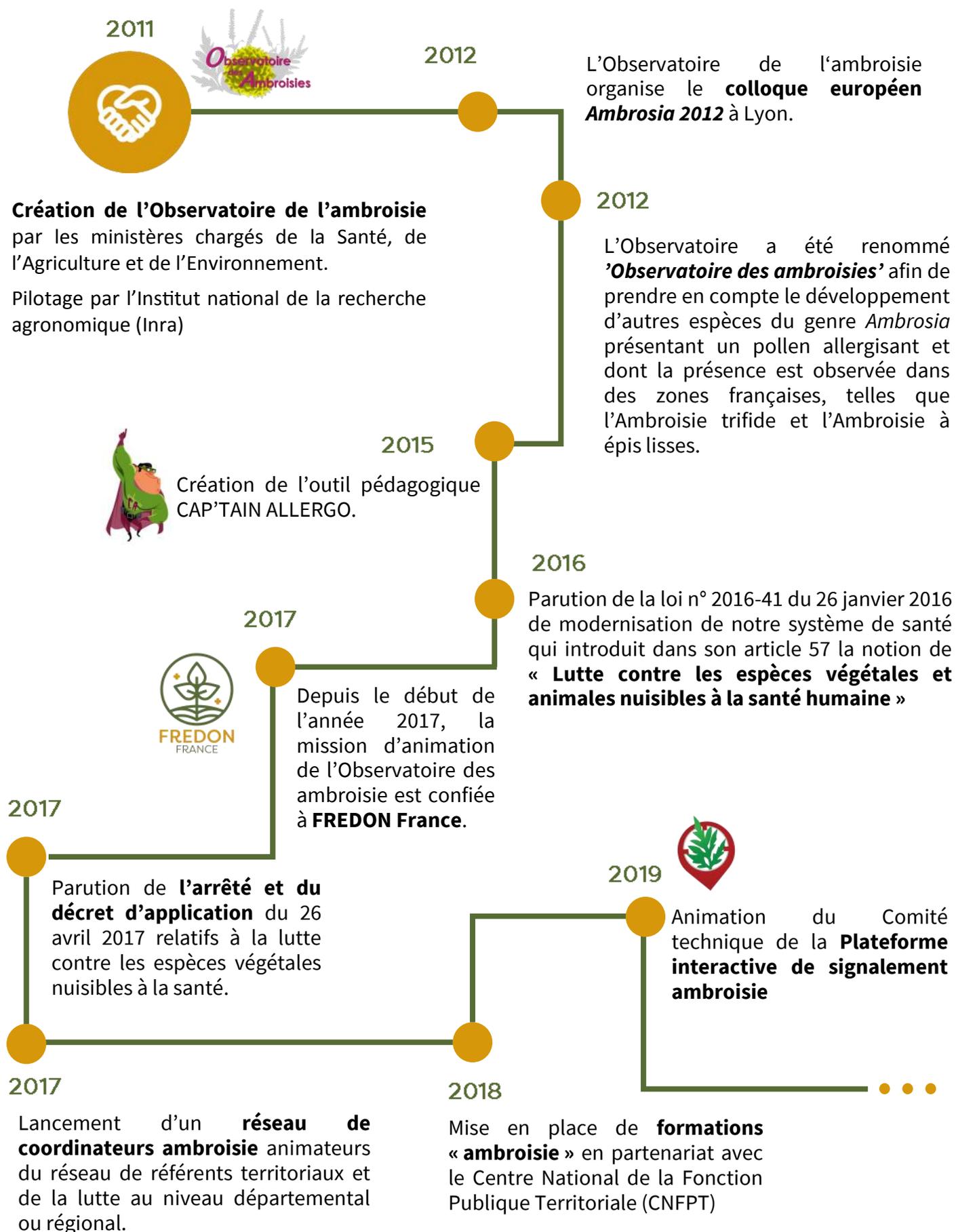
Valérian GRATPAIN

Chargé de dossier « Qualité de l'air extérieur »

Direction Générale de la Santé—Ministère de la santé



HISTORIQUE



RAPPELS DE LA PROBLÉMATIQUE

POURQUOI ?

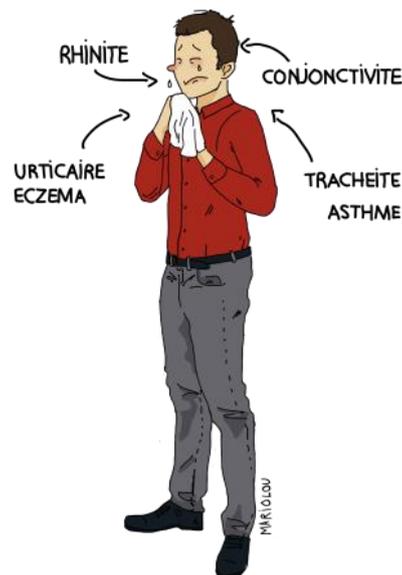
L'Ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

40,6 M€
de dépenses de soins et
600 000 personnes
potentiellement **allergiques**
en Auvergne-Rhône-Alpes selon une étude ORS et ARS de cette région.

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambrosie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



FONCTIONNEMENT ET MISSIONS

GOUVERNANCE

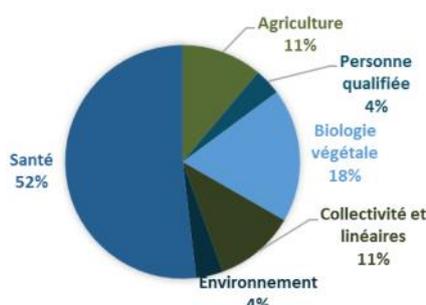
Le Comité de pilotage (COPIL) est composé de représentants des ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement, des Transports et des Collectivités territoriales, de l'Inra, d'Agences régionales de santé (ARS) et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Il est chargé de définir les objectifs généraux auxquels vont concourir les actions de l'Observatoire en accord avec FREDON France. Le COPIL s'est réuni à 4 reprises depuis 2017.

Le Comité technique (CT), véritable laboratoire d'idées entre les différentes parties prenantes, est composé de représentants de différentes structures choisies pour leurs compétences et sensibilités vis-à-vis de la problématique des ambrosies ou des plantes envahissantes. A noter que si besoin, des organismes publics ou privés, ou des personnes qualifiées, peuvent être sollicités lors des réunions du CT pour apporter leur expertise sur un sujet donné. Le CT est chargé de conseiller la cellule opérationnelle de l'OA, de proposer un programme de travail et de définir les conditions de la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. Le CT s'est réuni à 6 reprises lors de ces trois dernières années et des sous-groupes de travail du CT se sont réunis à 4 occasions.

La cellule opérationnelle de l'Observatoire des ambrosies (OA), basée à Paris au sein des locaux de FREDON France, est composée :

- du directeur de FREDON France
- un.e coordinateur.trice de l'OA toute l'année
- un.e animateur.trice de l'OA pendant la période d'accroissement de l'activité
- une personne pour la gestion administrative pour l'OA

DOMAINE D'EXPERTISE
DES MEMBRES DU CT



1 COPIL

se réunissant
une fois par an

26

membres du CT
se réunissant
deux fois par an

4

collaborateurs
pour la cellule
opérationnelle
nationale

OBJECTIF :
favoriser les actions
de lutte contre l'ambrosie
sur tout le territoire

MISSIONS

En juin 2017, le ministère chargé de la Santé a défini par arrêté les missions de l'Observatoire des ambrosies en tant que centre national de ressources en matière d'ambrosie:

- Contribuer à **valoriser les connaissances** sur la plante et notamment leurs effets sur la santé,
- Mettre en avant les **actions durables de prévention** ainsi que les **données scientifiques** et les **projets de recherche** en cours,
- **Développer des actions en partenariat** avec les acteurs nationaux et de terrain (Agences Régionales de Santé, services de l'État, collectivités territoriales, associations d'usagers et environnementales, agriculteurs, gestionnaires des milieux concernés, etc.).

INFORMATION COMMUNIQUER ET FORMER

VIDEOS

Une chaîne Youtube de l'Observatoire des ambroisies a été créée en octobre 2017 qui recense les différentes vidéos produites par l'Observatoire des ambroisies : <https://www.youtube.com/channel/UCSBRZpKYMo2RtZcqy5xmX6A/videos>.

Dans cette nouvelle chaîne qui totalise 11 vidéos, sont retrouvés des documentaires à destination de différents publics : scientifiques, grand public, gestionnaires de milieu, décideurs, etc. Entre 2017 et 2019, 19 vidéos ont été créées (dont 12 en partenariat avec le CNFPT). L'intégralité des vidéos a totalisé environ 30 000 vues en 3 ans.

SITE INTERNET

Le site Internet ambroisie.info a été créé en 2002 par l'ARS de Rhône-Alpes et le Conseil Régional de Rhône-Alpes. Il a ensuite été financé et alimenté en données par l'Observatoire des ambroisies.

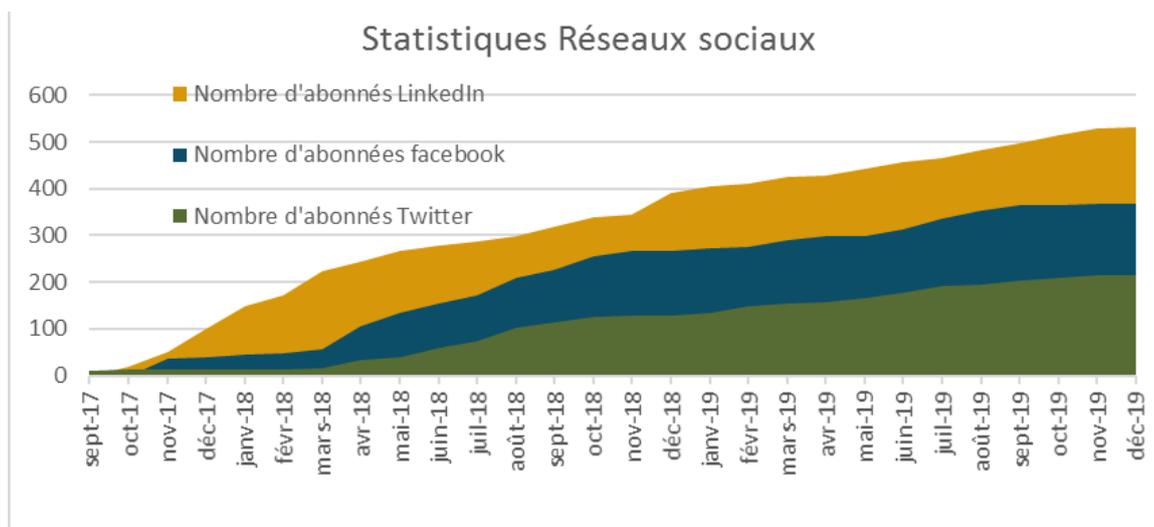
Depuis juin 2018, la nouvelle rubrique ambroisie.info intégrée sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé est opérationnelle. Sur ce « mini-site » sont retrouvées la plupart des documents produits par l'OA, les cartographies, les lettres mensuelles de l'OA, la réglementation en vigueur, les moyens de gestion, ainsi que d'autres ressources (une page dédiée à la journée internationale de l'ambroisie, un espace pour les professionnels, une page présentant l'OA, etc.).

Ces trois dernières années, 473 000 internautes ont visités le site ambroisie.info.

RESEAUX SOCIAUX

L'OA a créé depuis octobre 2017 une page Facebook, un profil sur le réseau professionnel LinkedIn, ainsi qu'un compte Twitter.

La page Facebook totalise aujourd'hui 368 abonnés, Twitter 215 followers et LinkedIn 532 abonnés.



INFORMATION COMMUNIQUER ET FORMER

PRESSE

L'Observatoire des ambrosies est régulièrement sollicité par divers médias. Un petit tour d'horizon montre que l'OA a été cité dans une soixantaine d'articles de presses, qu'ils soient nationaux, locaux, en ligne ou papier.

LETTRES DE L'OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

Chaque année, l'OA produit d'avril à novembre les lettres de l'Observatoire des ambrosies qui sont répertoriés sur le mini-site [ambrosie.info](https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-lettres-de-l-observatoire-des-ambrosies) (<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-lettres-de-l-observatoire-des-ambrosies>). Actuellement, environ 800 personnes ou organismes reçoivent chaque mois, un lien annonçant la publication de la lettre et renvoyant vers la page du mini-site [ambrosie.info](https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-lettres-de-l-observatoire-des-ambrosies). Ces trois dernières années, 24 lettres et 5 lettres traduites en anglais ont été produites.



JOURNÉES INTERNATIONALES DES AMBROISIES

Les journées internationales des ambrosies (JDA) sont une initiative de l'International Ragweed Society (IRS) débutée en 2011. Chaque année, le premier samedi de l'été devient la Journée internationale de l'ambrosie. En France, l'Observatoire des ambrosies piloté par FREDON France sous l'égide du ministère chargé de la santé promeut et anime cet événement.

Le but de cette journée est de pouvoir sensibiliser un large public à cette problématique pour améliorer la lutte contre la prolifération de cette plante.

Un formulaire en ligne sur la page actualisée dédiée à cette journée permet aux organisateurs d'inscrire leurs événements : <https://solidarites-sante.gouv.fr/journee-internationale-ambrosie> et également un kit de communication à télécharger.

Plus de 160 manifestations ont été organisées lors des trois dernières campagnes.



INFORMATION COMMUNIQUER ET FORMER

FORMATION SUR LA PROBLEMATIQUE AMBROISIE

L'OA est amené à réaliser des formations pour différents types de public concernant la problématique ambroisie. Ces formations peuvent être à destination des professionnels (formation sur la gestion, la réglementation, la reconnaissance, etc.) des futurs formateurs (formation à la coordination de la lutte ambroisie sur un territoire) ou d'élèves en lycées professionnels.

Depuis 2017, l'OA a réalisé 17 formations pour plus de 600 stagiaires.

En 2018, l'Observatoire des ambrosies a réalisé en partenariat avec le CNFPT et la DGS 4 webinaires suivis par environ 300 internautes. En 2019, avec les mêmes partenaires, il a mis en place 8 vidéos fiches métiers présentant des métiers de la fonction territoriale acteurs sur le terrain dans la lutte contre l'ambroisie. Il a également participé à la mise en place de formations ambroisie réalisées par les coordinateurs ambroisie et dispensées sur tout le territoire via le catalogue du CNFPT.

FORMATION DES JEUNES PUBLICS : CAP'TAIN ALLERGO

L'outil Cap'tain Allergo est un dispositif pédagogique destiné aux élèves de l'enseignement primaire et du début du collège. Il permet aux enseignants de développer des activités autour de la santé ou des sciences du vivant en général. Cette animation a été conçue en 2014 à l'initiative de l'Observatoire des ambrosies pour amener les plus jeunes à mieux connaître l'Ambroisie à feuilles d'armoise. En 2018, un deuxième outil - une mallette contenant différents jeux de cartes et plateau - a été développé avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le groupement d'intérêt public Formation Tout au Long de la Vie (GIP-fltv) et lancée en 2019.

26 mallettes et 44 kits sont actuellement en circulation sur le territoire. Ces outils ont permis ces trois dernières années de faire mieux connaître l'ambroisie à plus de 6000 enfants et accompagnateurs.



COOPERATION

FAVORISER LES ACTIONS DE COORDINATION ET COLLABORER SUR DES PROJETS

CREATION ET MISE A DISPOSITION D'OUTILS FAVORISANT L'ORGANISATION TERRITORIALE

L'Observatoire des ambrosies sollicite régulièrement ses différents réseaux pour faire remonter les besoins en termes de documentation. En coopération avec son comité technique ou différents partenaires, il produit alors des documents à destination de différents publics. Tous ces documents peuvent être retrouvés sur ambrosie.info dans la rubrique « outils ». 14 documents ont été créés et diffusés depuis 2017.



Depuis 2018, il a notamment créé dans la section « outils » sur le site ambrosie.info, une boîte à outils pour le référent territorial. On y retrouve une fiche missions du référent, des informations sur comment devenir référent ainsi que divers documents à disposition : l'instruction, le vade-mecum d'aide à l'élaboration d'un plan de lutte, un diaporama de présentation de la problématique ambrosie pour le grand public, des modèles de lettre de signalement et de relance, etc.

Un protocole a été établi pour faciliter la désignation des référents territoriaux. L'OA a travaillé avec le RNSA pour créer un formulaire unique permettant aux collectivités, aux ARS et leurs délégataires d'inscrire un référent.

LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT AMBROSIE

La plateforme de signalement ambrosie fait l'objet de communication systématique de la part de l'OA lorsque celui-ci présente la problématique ambrosie lors de communications orales.

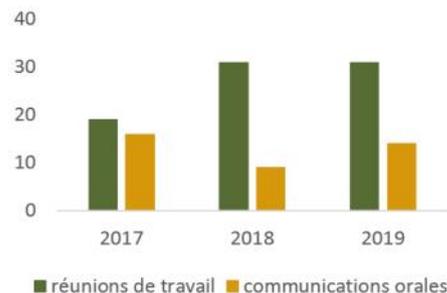
Depuis 2019, les membres du comité technique de la plateforme interactive de signalement ambrosie ont sollicité l'OA pour être animateur des réunions du COTECH. Le but du comité technique « signalement ambrosie » est d'organiser la campagne et de définir la gouvernance commune de la plateforme de signalement. Le CT est composé des différentes ARS intéressées par le sujet, de la DGS, de l'OA et du RNSA.

COOPERATION

FAVORISER LES ACTIONS DE COORDINATION ET COLLABORER SUR DES PROJETS

PARTICIPATION ET/OU ORGANISATION DE REUNIONS DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX DE LA LUTTE

Depuis 3 ans, l'OA a organisé ou participé à plus de 80 réunions de travail sur toute la France ou en visioconférence et il a présenté la problématique ambrosiée à 40 reprises dans différents événements.



GROUPES DE TRAVAIL

L'OA anime ou participe à plusieurs groupes de travail. Certains GT sont organisés en sollicitant les expertises au sein même du CT de l'OA d'autres sont des participations dans des GT nationaux ou internationaux

- Réseau d'experts techniques et scientifiques sur les espèces exotiques envahissantes (REST EEE),
- Comité de suivi de la Stratégie nationale sur les EEE (COSUI SNEEE)
- International Ragweed Society (IRS) committee,
- Groupe de travail GT1 « Biodiversité et Santé » du PNSE3

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROJETS DE PARTENARIAT

L'Observatoire des ambrosies développe de nombreux partenariats pour augmenter ses domaines d'expertises et pour pouvoir communiquer plus largement. Ces trois dernières années, il a donc développé des projets avec la Direction Générale de la Santé, la Direction Générale de l'Alimentation, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique, les Agences Régionales de Santé, FREDON, Anses, Tela Botanica, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Agence Française pour la Biodiversité, Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement, ACTA, Inra, École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires, Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires, Groupement d'Intérêt Public Formation Tout au Long de la Vie.

ANIMATION DE RESEAUX

Depuis 2017, l'OA a participé à la mise en place et anime le réseau de coordinateurs ambrosies, délégués des ARS (26 personnes) afin d'avoir des interlocuteurs de terrain sur tout le territoire. 6 réunions ont été organisées.

L'OA a créé en 2019 et anime une page « Groupe d'échange référents ambrosiée » sur Facebook qui regroupe 130 membres et qui a pour vocation d'améliorer les échanges d'expériences et d'informations entre les référents.



ANTICIPATION

OBSERVER, VEILLER : PROGRES SCIENTIFIQUES ET S'OUVRIR A D'AUTRES PROBLEMATIQUES



arrêtés
préfectoraux en
cours en 2019

INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE DE LA REGLEMENTATION AU NIVEAU NATIONAL

L'OA a une mission d'observation des dynamiques territoriales.

Ainsi, il a pu relever que 43 arrêtés préfectoraux ambrosie étaient à jour en 2019, parfois accompagné d'un plan de lutte (24) et 10 comités départementales ou supra départementales se sont formés.

34 coordinateurs ont été identifiés (24 structures différentes), 608 référents ont été formés lors d'une des 115 sessions de formations organisées en 2019 et réalisées par diverses structures (FREDON, ARS, CPIE, CEN et CBN) alimentant le réseau de référents territoriaux composé désormais de 7067 personnes sur 5241 communes.

INDICATEURS DE LA SITUATION DES ESPECES D'AMBROISIES REGLEMENTEES

Quatre nouvelles cartes de répartition des quatre espèces d'ambrosie présentes en France ont été créées utilisant, les données validées en 2018 de la plateforme « signalement ambrosie », les données de la base SIFLORE des CBN disponibles en ligne depuis novembre 2017 et les données provenant de divers partenaires (FREDON, CPIE, collectivités, etc.). Les cartes sont mises en ligne sur le site ambrosie.info (rubrique cartographie).

4569 communes ont été signalées avec la présence d'*Ambrosia artemisiifolia*, 53 avec *Ambrosia trifida*, 70 avec *Ambrosia psilostachya*, et 23 avec *Ambrosia tenuifolia*.

DIFFUSION DES DONNÉES SCIENTIFIQUES ET PROMOTION DE LA RECHERCHE

L'OA joue un rôle de veille et vulgarisation des différentes recherches scientifiques concernant l'ambrosie. Ainsi, depuis 2017, il a rédigé 19 articles de vulgarisation scientifique publiés dans les différentes lettres de l'OA, il a participé à 15 colloques dans lesquels il est parfois intervenu à l'oral, sous forme d'un poster ou à l'occasion de la tenue d'un stand, il a interviewé une quinzaine de chercheurs.

VEILLE SUR L'ACTUALITE DES ESPECES NUISIBLES A LA SANTE HUMAINE

Dans la perspective d'une évolution des missions de l'OA avec une ouverture sur d'autres thématiques, celui-ci opère une veille et favorise des contacts avec des personnes ou structures ressources. Depuis 2017 :



- Création document « espèces nuisibles à la santé humaine »,
- 6 participations GT environnement FREDON (missions liées au pôle environnement incluant les EEE et moustique tigre),
- Participation rédaction stratégie nationale de gestion des rongeurs aquatiques envahissants (2 réunions, une enquête nationale, un document rédigé remis au MTES),
- Organisation mission flore concernant la Berce du Caucase avec Anses et Tela Botanica,
- Organisation formations et réunions avec experts en chenilles processionnaires (Inra, FREDON, société luttant par drone).



FREDON
FRANCE



Nous situer

Observatoire des ambrosies
FREDON France
11 rue Lacaze
75014 Paris

Nous contacter

Observatoire.ambrosie@fredon-france.org
Tél : +33 (0)7 68 999 350
ou +33 (0)1 53 83 71 75
www.ambrosie.info

